



## COMMUNIQUÉ

### Mise à jour relative à la mise en œuvre du dispositif d'accueil temporaire de ressortissants de pays tiers en provenance des États-Unis

**Kinshasa, le 05 juin 2026** – Le Gouvernement de la République démocratique du Congo informe l'opinion nationale et internationale que la mise en œuvre du dispositif d'accueil temporaire de ressortissants de pays tiers se poursuit conformément aux orientations annoncées dans ses communications des 5 et 17 avril 2026.

À ce jour, plus de la moitié des quinze ressortissants admis sur le territoire national le 17 avril 2026 dans le cadre de ce dispositif ont déjà quitté la République démocratique du Congo pour regagner leurs pays d'origine.

D'autres départs interviendront incessamment dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif.

Ces évolutions confirment le caractère strictement transitoire, temporaire et limité dans le temps de ce mécanisme, tel qu'annoncé dès son lancement.

Le Gouvernement réaffirme son attachement au respect de la souveraineté nationale, des lois de la République et des intérêts supérieurs de la Nation. **FIN.**